

Paris, le 18 avril 2005

Communiqué de presse

EuroHear : un projet de recherche européen sur les surdités d'origine génétique, la physiologie et la physiopathologie moléculaires de l'oreille interne.

Le projet européen EuroHear a été lancé le 23 mars 2005. Il vise à compléter l'identification des gènes responsables de surdités de perception, c'est à dire touchant l'organe sensoriel auditif proprement dit, la cochlée et à en comprendre la pathogénie moléculaire. Il a aussi pour l'objectif d'élucider les mécanismes moléculaires et cellulaires qui contrôlent le développement et le fonctionnement de l'oreille interne.

Ce projet, qui s'inscrit dans le 6^{ème} PCRDT, bénéficie d'un financement de la Commission Européenne de 12,5 millions d'euros.

Christine Petit, Directrice de l'Unité Inserm 587 « Génétique des déficits sensoriels », coordonne l'activité scientifique de ce projet. *Inserm Transfert*, filiale privée de l'Inserm, en assure le management. Vingt-deux institutions et trois PME de dix pays en sont les partenaires. EuroHear rassemble deux cent cinquante scientifiques, médecins, généticiens, biologistes moléculaires et cellulaires, électrophysiologistes, biophysiciens et théoriciens experts mondialement reconnus dans leur spécialité.

La Commission Européenne soutient cette recherche depuis plusieurs années. Ce projet fait suite à des programmes déjà menés par Christine Petit qui ont permis de mettre en lumière la part prépondérante de l'hérédité dans les surdités isolées (non syndromiques) congénitales ou apparaissant dans la petite enfance. Conséquence directe de cette recherche, le diagnostic moléculaire de certaines formes de surdités est mis en œuvre dans les pays développés et dans certains pays en cours de développement. En conséquence, la qualité du conseil génétique qui peut être donné aux familles a été grandement améliorée. Elles peuvent ainsi dans bien des cas être informées du risque de récurrence pour d'autres enfants, de l'évolution probable de la perte auditive, et de la pertinence ou non de la pose d'un implant cochléaire.

En Europe, 22,5 millions d'individus souffrent de déficience auditive. On compte environ 13 enfants déficients auditifs pour 10 000 naissances, dont 10% atteints de surdité profonde. Chez les enfants, ce handicap peut sérieusement entraver les apprentissages et le développement cognitif.

Les surdités sévères touchent aussi la population âgée, plus de 2% dans la tranche d'âge de 60 à 70 ans. EuroHear étend le champ d'investigation à la population âgée dont le tiers au-delà de 65 ans est atteint par la presbycusie, surdité neurosensorielle à l'origine de la plupart des baisses d'acuité auditive survenant après 40 ans.

En s'appuyant sur les outils les plus modernes de la génomique et de la biotechnologie, le projet EuroHear devrait permettre d'accéder à une compréhension du fonctionnement de l'oreille interne à l'échelle moléculaire, compréhension sur laquelle sera fondée la recherche d'outils thérapeutiques.

